

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé



VINCENNES M&B NOTAIRES
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

etude.mesnager@paris.notaires.fr

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société d'exercice libéral par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 250 euros (deux cent cinquante euros) représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée AAC MANAGEMENT, Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL) en formation dont le siège social sera situé à [REDACTED] ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 23/09/2026.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

- Adrien Jacques AYMERICH, la somme de 250 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 22/03/2027 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le

25 SEP. 2026

Me Antoine BASSOT



Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse [REDACTED]

*Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté
 Tout paiement supérieur à 3.000,00 euros doit être effectué par virement*